tirer des produits équivalens à une centaine de francs! Un bœuf, une vache, dont le poids s'élève souvent jusqu'à 400 kil., leur donneraient plus de profit encore, et nous pourrions démontrer que le dépècement de la plupart des animaux moins volumineux offrirait aussi des résultats fort utiles.

A. PAYEN.

CHAPITRE. III. — APPRÊT DES PLUMES A ÉCRIRE.

L'apprêt des plumes à écrire est un art simple, dont les matières premières sont partout sous la main de l'homme des champs; nous avons pensé qu'il serait facile de l'exercer sans beaucoup d'avances et avec avantage dans les campagnes.

SECTION PREMIÈRE. — *Des plumes à écrire.*

On se sert, pour écrire et pour dessiner, des plumes de plusieurs oiseaux. Celles qu'on prépare ordinairement pour cet objet sont les plumes d'oie, de cygne, d'outarde, de dindon et de corbeau. Les premières sont celles dont on fait le plus communément usage pour l'écriture; elles sont recueillies au printemps par les gens de la campagne ou par les conducteurs de troupeaux d'oies, qui les vendent aux apprêteurs.

Pour l'écriture, on ne recueille que les plumes des ailes chez les oies. Ces plumes sont de deux sortes : 1° celles qui tombent naturellement lors de la mue de ces oiseaux, au mois de mai ou juin; 2° celles qu'on arrache sur ces animaux après qu'ils sont privés de la vie. Les premières sont généralement meilleures et préférables aux autres.

Les naturalistes ont observé que les ailes des oiseaux sont en partie formées par un certain nombre de grandes plumes ou pennes, qu'ils ont nommées *rémiges*. Ces rémiges ont été divisées par eux en *primaires*, qui sont au nombre de 10 à chaque aile, et adhérentes au métacarpe de l'oiseau; en *secondaires*, qui garnissent l'avant-bras ou cubitus, et dont le nombre n'est pas fixe; en *scapulaires*, ou plumes moins fortes attachées à l'épaule ou humérus; et enfin en *bâtardes*, qui garnissent l'os qui représente le pouce. Parmi ces plumes, les primaires sont à peu près les seules qu'on apprête pour l'écriture, et parmi celles-ci il n'y a que 5 plumes qui conviennent à cet usage : 1° celle qu'on nomme *bout-d'aile*, qui est la plus ronde, la plus courte et la moins bonne; 2° les 2 qui suivent le bout-d'aile, et qui sont les meilleures; 3° enfin les 2 qui viennent ensuite, et sont d'une qualité inférieure à ces dernières.

En examinant une plume, on observe qu'elle est composée d'un tube ou *tuyau* creux et arrondi qui en constitue la partie inférieure; d'une *tige*, prolongement du tuyau, mais qui est presque quadrangulaire et est remplie d'une substance blanche, légère et spongieuse. Cette tige est légèrement arquée, convexe sur sa face supérieure, et marquée inférieurement d'une cannelure profonde. Elle est garnie de 2 *barbes* composées elles-mêmes de *barbules* entrelacées les unes dans les autres.

Les barbes d'une plume ne sont pas égales, l'une est plus courte que l'autre, et les barbules de la plus petite en sont plus fermes et plus solidement entrelacées l'une à l'autre.

Les tiges des plumes ont une double courbure légère et naturelle; les plumes extraites de l'aile droite, en supposant qu'on les tient dans la position que prend la main en écrivant, sont infléchies à gauche, et celles de l'aile gauche infléchies à droite. Ces dernières sont préférables pour écrire, parce qu'elles prennent naturellement une position plus commode dans la main qui les dirige. Il est facile, de suite, de reconnaître ces dernières plumes à la taille, puisque, lorsqu'on leur fait subir cette opération, l'entaille que le canif y pratique n'est pas placée à droite, mais à gauche de la ligne médiane de la plume.

Une bonne plume à écrire doit être de grosseur moyenne, plutôt vieille que nouvellement apprêtée. Elle n'est ni trop dure ni trop faible; elle a une forme régulière et arrondie pour ne pas tourner elle-même entre les doigts, elle est nette, pure, claire, transparente ou à peu près, élastique et sans aucune tache blanche, qui l'empêcherait de se fendre avec régularité. En l'appuyant sur le papier, elle doit porter d'aplomb sur le point où on a dû pratiquer le bec. Elle doit se fendre nettement et en ligne droite, sans être aigre et cassante, et ne pas s'émousser facilement par l'usage.

SECTION II. — *Apprêt des plumes.*

Le tuyau de la plume est composé d'une substance de nature cornée ou albumineuse, susceptible d'attirer l'humidité de l'atmosphère, de se ramollir d'abord dans l'eau chaude ou quand on l'approche des corps élevés à un certain degré de température, puis de prendre après le refroidissement, et par suite de l'effet de la chaleur, une dureté et une fermeté plus grandes qu'auparavant.

Ce tuyau est *recouvert naturellement par une membrane* mince, imprégnée d'une matière douce et grasse, et, à l'intérieur, il renferme une substance fine, légère et celluleuse, qui se dessèche après que la plume a été arrachée, et qui porte le nom d'*âme* de la plume.

Le *but* de l'apprêt des plumes est : 1° de les débarrasser complètement de la matière graisseuse qui les enduit, et qui empêcherait l'encre de s'y attacher et de couler; 2° de rendre par la chaleur la substance du tuyau compacte, polie, élastique, plus propre à résister à l'usage, et plus facile à fendre avec netteté; 3° de donner au tuyau une forme arrondie et bien parallèle à un axe qui passerait par le centre de la plume; 4° enfin, de lui enlever ses propriétés hygrométriques, pour qu'elle ne s'amollisse pas dans l'encre, et soit d'un service plus prolongé. On désigne sous le nom de *plumes hollandées*, celles qui ont été ainsi préparées, parce que les